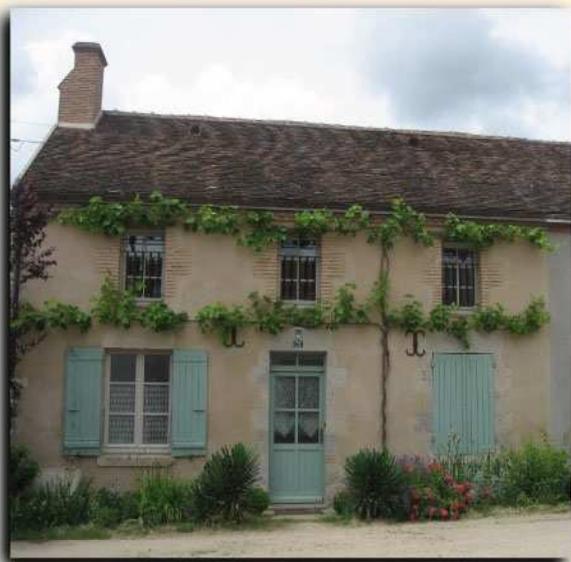




PAYS DU LOIRET

COMMENT RESTAURER ET ADAPTER UNE MAISON DE PAYS ANCIENNE



Vous êtes l'heureux propriétaire et le responsable d'une maison ancienne qui fait aussi partie de notre patrimoine commun. Votre intérêt est d'en conserver le caractère et de la préserver de traumatismes irréversibles.

Apprécier une maison paysanne c'est d'abord l'observer, la connaître, la comprendre, pour mieux la respecter.

La découverte en est passionnante et la récompense assurée.

Voici quelques conseils qui vous aideront à réussir votre restauration.

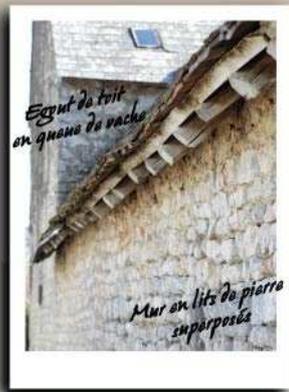
PREFEREZ

- L'observation de l'habitat traditionnel local, source d'informations sur l'architecture, les matériaux et techniques à utiliser
- La recherche d'information auprès des acteurs de la préservation du patrimoine
- La mise en oeuvre d'un plan d'ensemble avec phasage des travaux
- Une restauration discrète s'intégrant au bâti environnant
- L'utilisation des matériaux locaux adaptés au type d'ouvrages à exécuter
- Le respect des proportions et des volumes existants
- Une certaine "souplesse" des formes et des lignes
- La simplicité et la sobriété

EVITEZ

- La précipitation, toujours mauvaise conseillère
- Les travaux au coup par coup
- L'originalité à tout prix, et notamment l'importation d'éléments provenant d'autres régions
- Les "solutions faciles" proposées par certains distributeurs de matériaux ou artisans mal inspirés
- Les adjonctions ou extensions sans rapport avec l'architecture locale ou ne respectant pas l'harmonie des volumes
- L'excès de régularité, d'équerrage, ou de symétrie des lignes ou des volumes
- La surcharge en matériaux (enduits) et/ou en ouvrages (lucarnes)

**VOTRE MAISON NE S'EST PAS FAITE EN UN JOUR,
ELLE EST LE FRUIT DU SAVOIR-FAIRE DE PLUSIEURS GÉNÉRATIONS,
SA RESTAURATION MÉRITE PATIENCE ET RESPECT**



CARACTERES DE L'HABITAT RURAL DES PAYS DU LOIRET

Module de base (noyau originel : pièce à feu) avec une porte, une fenêtre et une lucarne, accompagné de bâtiments à usage agricole de volumétries variées

Murs pignons peu percés et pente de toiture entre 40° et 50°

Couvertures :

- tuiles plates, avec faîtage de toit en tuiles ½ rondes scellées à la chaux avec crêtes et embarrures (pigeons)
- ardoises naturelles rectangulaires : surtout en Val de Loire Ouest et Beauce

Souches de cheminées près du faîtage, en brique avec couronnement sur 4 rangs, souvent avec "renvoi d'eau"

Lucarnes en rupture d'égout de toit (engagées dans la façade)

Corniches en pierre moulurée ou en brique sur 3 rangs

Fenêtres principales à 6 carreaux nettement plus hautes que larges (hauteur = 1,5 x largeur)

Enduits couvrants à la chaux grasse, de finition talochée (majoritaire) de teinte issue des sables locaux (sables de Loire ou de carrière)

Murs avec liant à la chaux grasse :

- moellons calcaires : Val de Loire, Forêt d'Orléans, Beauce et Gâtinais
- silex en totalité ou partie : Gâtinais, Puisaye et Berry
- brique : Sologne, Berry, Forêt d'Orléans et Gâtinais
- pan de bois : tout pays
 - avec remplissage en brique : surtout Sologne
 - avec remplissage en terre (torchis) : Sologne, Berry, Forêt d'Orléans et Gâtinais

Encadrements de baies :

- pierre : Beauce, Val de Loire et Forêt d'Orléans
- brique : Sologne, Forêt d'Orléans, Gâtinais et Berry

Volets :

- battants pleins à larges planches inégales, à barres et sans écharpe
- battants persiennés sur maisons de bourg

Portes :

- fermières semi-vitrées à 4 carreaux et volet amovible
- pleines avec ou sans imposte vitrée

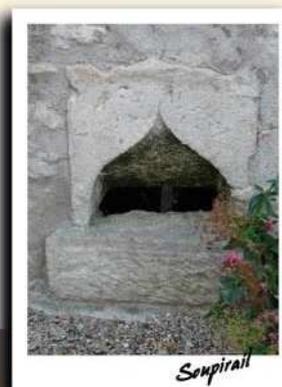
Lucarnes à fronton triangulaire ou à croupe, en pierre, en brique ou en bois, engagées dans le mur

Bois extérieurs peints

Particularités de la maison de bourg :

- alignement horizontal des linteaux, lucarne axée sur la porte d'entrée, symétrie des ouvertures
- soubassement des murs assez souvent en pierre taillée

Environnement végétal : avant tout utilitaire, (treille, tilleuil, noyer, laurier sauce, verger, potager...)

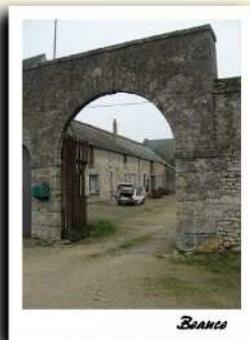


maisons paysannes de france

Beauce : cour fermée ou semi-fermée, grands volumes de bâtiments, murs en moellons calcaires, encadrements de baies en pierres taillées et appareillées, lucarnes à fronton ou à croupe (capucine), corniche en brique ou en pierre, couverture en ardoises rectangulaires, linteaux en pierre, enduit couvrant taloché pour les bâtiments d'habitation, lits de pierres apparents sur bâtiments agricoles et murs de clôture.

Val de Loire : région à influences multiples, volumétrie de bâtiments généralement inférieure à la Beauce. Murs en moellons calcaires avec enduit couvrant, encadrements de baies en pierre, en brique ou mixtes, ouvertures le plus souvent asymétriques (sauf pour les maisons de bourg), lucarnes à fronton triangulaire en bois ou pierre, corniche en briques sur trois rangs, couverture en tuiles plates.

Sologne : volumétrie basse, corps de ferme de dimensions modestes. Murs en briques (parfois avec "décors" géométriques) ou en pans de bois (colombages), remplissage de torchis ou de brique (à plat ou en fougère) avec soubassement en pierre, lucarnes en bois ou en brique, couverture en tuiles plates.



Berry : prégnance de la toiture sur la volumétrie générale des bâtiments, pente de toit accentuée, couverture en tuiles, encadrements de baies en pierre taillée, enduit couvrant ocré.

Forêt d'Orléans : cour ouverte, volumétrie basse avec succession d'appentis accolés, murs en moellons, briques, ou colombages, enduit couvrant.

Gâtinais/Puisaye : murs en moellons calcaires ou silex, encadrements de baies souvent en brique, linteaux en arc surbaissé, lucarnes en brique à fronton et jouées en bois, corniche en pierre ou briques sur trois rangs, couverture en tuiles plates, enduit couvrant ocré, présences de granges à "portaux".

PAYS DU LOIRET

N'oubliez pas :

Le permis de construire est parfois une épreuve délicate. De bonnes décisions sur les plans technique et esthétique vous permettront de surmonter les difficultés. Sachez que, outre les règles du P.L.U. propres à chaque commune, le permis de construire "... peut être refusé ou n'être accepté que sous réserve de l'observation de prescriptions spéciales si les constructions, par leur situation, leur architecture, leurs dimensions ou l'aspect extérieur des bâtiments ou ouvrages à édifier ou à modifier sont de nature à porter atteinte au caractère ou à l'intérêt des lieux avoisinants, aux sites, aux paysages naturels ou urbains ainsi qu'à la conservation des perspectives monumentales." (Art. R 111-21 du Code de l'Urbanisme)

PREFEREZ

EVITEZ

LES MURS

- La conservation autant que possible des enduits anciens
- Les enduits talochés à la chaux aérienne CL ou chaux hydraulique naturelle NHL (pour la respiration des murs)
- Les teintes données par les sables locaux et/ou éventuellement par de la brique pilée

- Les pierres apparentes quand elles ne l'étaient pas à l'origine
- Les enduits et les joints étanches, réalisés au ciment ou à la chaux hydraulique artificielle HL
- Les contrastes de teintes, les teintes grises ou trop blanches
- Les enduits grattés, à "effets" ou fantaisie
- Les matériaux rapportés ; plaquettes brique ou pierre, planches linteaux

LES OUVERTURES

- Les portes d'entrée pleines avec imposte ou semi-vitrées à quatre carreaux et volet amovible
- Les ouvertures avec leurs encadrements d'origine ; en cas de nécessité en percer d'autres de même proportion voisine de 1,5
- Les lucarnes engagées dans le mur, les petits châssis de toit encastrés
- Les peintures à base de pigments naturels (recettes simples et peu onéreuses)

- Les portes d'entrée fantaisies
- Les lucarnes et les châssis de toits trop nombreux
- Les lucarnes posées sur toitures, les outeaux
- Les ouvertures sur pignons (si nécessaire, préférez les petites ouvertures ou un oeil de boeuf)
- L'alignement horizontal systématique des linteaux d'ouvertures (sauf pour les maisons de bourg)
- Les tons blanc pur, les lasures et les vernis

LES TOITURES

- Les faîtages en tuiles demi-rondes jointoyées à la chaux
- Les souches de cheminées en briques couronnées section 45x66cm minimum
- Les souches de cheminées au faîtage du toit
- Les chatières demi rondes
- Les noues de toitures fermées sans zinc apparent
- Les rives en tuiles sciées et scellées ou avec solin maçonné
- Les gouttières posées sur le toit (orléanaises, havraises, nantaises)
- Les chevrons apparents coupés à 90°

- Les faîtages en tuiles à recouvrement
- Les souches de cheminées à section carrée
- Les souches de cheminées en bas ou à mi pente
- Les chatières triangulaires
- Les noues de toitures en zinc apparent
- Les châssis de toit de dimensions supérieures à L 80cm x H 120cm
- Les rives de toit à retombées sur pignon
- Les gouttières pendantes
- Les chevrons apparents coupés en pointe
- Les pentes de toitures inférieures à 40° ou supérieures à 50° (sauf pour appentis 35° ou toitures à 4 pans en ardoises)

L'ENVIRONNEMENT

- La conservation des murs anciens
- Les portails droits, métalliques ou en bois
- Les grillages à grandes mailles
- Les haies d'espèces locales variées

- Les modifications hâtives et systématiques
- Les panneaux de treillis soudés
- Les portails et clôtures en PVC
- Les haies de thuyas